

2026. Infos diverses

Il est important de vous signaler les principales nouveautés suivantes sur la partie auto pour accompagner l'essor des montées historiques et de la régularité :

- La création d'une licence Nationale Montée Historique et Roulage Libre (code NMH – page 21 réglementation licences) à 70 euros soumise au questionnaire de santé. En complément, les modalités de la licence Nationale Entrainement Auto (code NEA) ont également évolué afin d'intégrer la possibilité de pratiquer en montées historiques et lors des roulages libres **en plus de l'entraînement sur circuit homologué**.
- L'intégration dans la licence Nationale Junior Auto Rallye (code NJR) des copilotes en régularité afin qu'une seule licence permette d'être copilote aussi bien en rallye qu'en régularité

Nous vous rappelons que les licences 2026 seront disponibles à compter du **mardi 16 décembre après midi** sur le site elicence (<https://licence.ffsa.org>)

RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE

GÉNÉRAL

MONTÉE HISTORIQUE ET ROULAGE LIBRE

Une licence « Nationale Montée Historique et Roulage Libre » a été créée, au tarif de 70€, afin d'accompagner le développement de ces pratiques sur le territoire national.

En parallèle, les droits ouverts par la licence « Nationale Entraînement Auto » ont été étendus pour permettre à leurs détenteurs d'accéder également à ces manifestations.

CARBURANT

Sur toutes les épreuves inscrites au calendrier de la FFSA, les concurrents doivent déclarer le carburant utilisé au moment des vérifications techniques préliminaires.

CIRCUIT

GROUPE F-RC6

Admission aux courses sur circuit

Les voitures du groupe F-RC6 sont autorisées à participer aux courses sur circuits asphalte.

□ COUPE DE FRANCE DES CIRCUITS

Eligibilité des voitures

Le tableau d'éligibilité des voitures admises a été mis à jour. Il est à consulter sur le site ffsa.org.

Pour chaque classe, un titre de vainqueur sera décerné.

□ COURSES D'ACCÉLÉRATION

Obligation du port d'une Retenue Frontale de Tête (RFT)

Le tableau d'éligibilité des voitures admises a été mis à jour. Il est à consulter sur le site ffsa.org. Pour chaque classe, un titre de vainqueur sera décerné.

□ RALLYCROSS

Création du Trophée Supercar Challenge

Le Trophée Supercar Challenge se déroulera sur l'ensemble des épreuves du Championnat de France FFSA de Rallycross, afin de permettre aux pilotes évoluant sur des voitures SuperCar moins performantes de se distinguer.

Carburant Supercar et S1600

Les voitures devront utiliser du carburant conforme à l'article 252. 9.1 et 9.2 ou à l'article 266 de l'annexe J FIA en cours.

Homologation Supercar et S1600

Suivant certaines conditions, les voitures des Groupes A et N sont autorisées à participer au Championnat de France FFSA de Rallycross pour une période supplémentaire de huit ans après l'expiration de leur homologation.

ROUTE

□ COUPE DE FRANCE DES RALLYES

Représentation des Ligues du Sport Automobile en F-RC6

Le premier pilote de chaque Ligue du Sport Automobile évoluant sur une voiture du groupe F-RC6 sera qualifié d'office pour participer à la Finale de la Coupe de France des Rallyes qui aura lieu à Remiremont en 2026.

□MONTAGNE

Information pour les E2SC et CN+

A partir du 1er janvier 2028, les voitures E2SC et CN+ devront être conformes aux articles 15.2 à 15.9.5 de l'article 258-2 de l'annexe J de la FIA. Les éléments concernés sont : arceau cage, siège, barres de triangles et panneaux anti-intrusion.

Création d'une Coupe de France de la Montagne VHC

La CLA décide de la création d'une Coupe de France de la Montagne VHC.

La Finale sera accessible à tous les pilotes ayant comptabilisé des points à la Coupe de France durant la période qualificative qui s'étendra du 31 août 2026 au 29 août 2027.

□RÈGLEMENT STANDARD DES RALLYES

Signes SOS / OK

Chaque voiture de compétition aura à son bord un document reprenant les signes « SOS » (symbolisé par une croix rouge) et, de l'autre côté, un signe « OK » vert.

Ce document devra être plastifié et positionné dans la voiture dans un endroit accessible par les deux membres de l'équipage.

□DRAPEAU ROUGE EN RALLYE

Généralisation de la procédure drapeau rouge

Sur ordre du Directeur de Course général au PC course, un drapeau rouge pourra être déployé sur l'ensemble d'une épreuve spéciale.

Dès lors qu'un drapeau rouge est présenté et/ou affiché sur le boîtier de géolocalisation, le pilote doit immédiatement ralentir, maintenir cette vitesse réduite jusqu'à la fin de la spéciale et suivre les instructions des commissaires ou des pilotes des voitures d'intervention qu'il rencontre.